



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS



AVIS GENERAL A CANDIDATURE N° PPP-27/2023

Pour la réhabilitation, le financement, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement des infrastructures régionales de gestion des déchets industriels spéciaux en Tunisie implantées dans les gouvernorats de Zaghuan, de Sfax et Gabès en un seul et unique lot sous forme d'un Partenariat Public-Privé.

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGed), en sa qualité de Personne Publique, invite les candidats intéressés à soumettre un dossier de candidature (le « Dossier de Candidature ») dans le cadre de la présente Procédure de Présélection, afin d'être admis à concourir (les « Candidats Admis à Concourir ») à l'appel d'offres restreint organisé par l'ANGed (l'« Appel d'Offres ») en vue de l'octroi d'un Contrat de Partenariat (le « Contrat de Partenariat ») pour le Contrat de **mise en PPP pour la réhabilitation, le financement, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement des infrastructures régionales de gestion des déchets industriels spéciaux en Tunisie implantées dans les gouvernorats de Zaghuan, de Sfax et Gabès en un seul et unique lot** (le « Projet »), et ce conformément aux clauses énoncées au Dossier de Règlement de Présélection « DRP ».

Les Entreprises Tunisiennes et étrangères et les Groupements solidaires d'entreprises désirant participer, peuvent retirer le Dossier de Règlement de Présélection « DRP » auprès du bureau d'ordre de l'ANGed ou par courrier électronique après l'envoi d'une demande à l'adresse suivante : boc@anged.nat.tn

L'Offre, en trois exemplaires (un « original » et deux « copies ») peut être déposée directement au bureau d'ordre de l'ANGed contre décharge ou envoyée par lettre recommandée ou par rapide poste, Le Dossier de Candidature doit être soumis sous pli fermé et scellé à l'attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS (ANGed)
19, Rue Al Quods - Le Belvédère 1002 Tunis – TUNISIE,**

et portant la mention :

« Ne pas ouvrir : Dossier de Règlement de présélection N° PPP-27/2023

Pour la réhabilitation, le financement, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement des infrastructures régionales de gestion des déchets industriels spéciaux en Tunisie implantées dans les gouvernorats de Zaghuan, de Sfax et Gabès en un seul et unique lot sous forme d'un Partenariat Public-Privé»

Le dernier délai de réception des offres est prévu pour le **25/09/2023 à 10h00** ; Le cachet du bureau d'ordre de l'ANGed fait foi. Toute offre parvenue après la date et l'heure ci-dessus indiquées ne seront pas prises en considération.

L'offre sera composée conformément aux conditions stipulées au Dossier de règlement de présélection et devra être remise dans une seule enveloppe extérieure fermée.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le **25/09/2023 à 11h00** au siège de l'ANGed.

Une réunion d'information sera tenue au siège de l'ANGed le **04 septembre 2023 de 9H00 à 12H00**.

Le retrait du Dossier de Règlement de Présélection « DRP » peut également être effectué par téléchargement depuis le site officiel de l'Instance Générale de Partenariat Public-Privé (www.igppp.tn)

Les visites des installations peuvent être organisées à la demande préalable des candidats pendant les horaires administratives et au plus tard vingt (20) jours avant la date limite des remises des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une période de **Cent Vingt (120) jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.